

Remarques sur l'enquête publique APTIV

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je tiens à signaler quelques oublis dans le dossier soumis à enquête publique.

En ce qui concerne les populations sensibles et installations sportives (par.3.2 page 11) :

un établissement sanitaire et social est mentionné, on peut supposer qu'il s'agit de « la maison de retraite la vie montante » à Hanches. Les 20 maisons qui composent « les Euréiales » à Epernon et qui accueillent des personnes âgées et/ou handicapées ne sont pas mentionnées.

De même il n'est fait aucune allusion au futur lycée qui sera situé à Hanches en limite d'Epernon.

Dans la liste des populations sensibles (page 72) l'établissement sanitaire et social n'est pas mentionné.

Remarques

5.5.2.1 facteurs de sous-estimation des risques (page 66)

L'évaluation des risques sanitaires ne porte **que sur les substances rejetées** dans l'atmosphère par **les installations retenues** et considérées comme traceurs de risque dans cette étude.

Ceci est regrettable car d'autres substances sont rejetées dans l'atmosphère par d'autres industries présentes sur le site et l'ajout et/ou la combinaison de ces différents composés pourrait s'avérer plus néfaste pour les êtres vivants : végétaux, animaux et humains.

Annexe 11 dispositions constructives

Concernant la sécurité incendie, la résistance au feu des murs et des portes n'est pas évaluée comme étant « coupe feu 2 heures ». Le rapport conclut : « La disposition des locaux ne permettent pas de répondre à l'intégralité des exigences de l'article 3 de l'arrêté sus visé ».

Il paraît impératif que des modifications interviennent et soient vérifiées avant la mise en service, pour que toutes les normes soient respectées.

Pièce jointe 49 étude de dangers

page 29 Chute d'aéronefs

Ce risque n'est pas retenu au prétexte que les accidents interviennent plus généralement au décollage ou à l'atterrissage. Cependant il n'est pas rare qu'un avion de tourisme ait un accident en dehors des manœuvres réputées les plus à risques.

Pour mémoire le 4 décembre 1997 un avion de tourisme s'est écrasé, heureusement dans le jardin d'une maison, non loin de la voie ferrée, **à Droue sur Drouette**. Il n'y a pas eu d'autres victimes que les occupants de l'avion, mais c'est un coup de chance !

Ginette Grillard
1 rue du Donjon
28230 Epernon